

600 PH réunis en congrès à Reims À l'heure de sa mise en musique, le vent tourne pour la loi Bachelot

Avant l'été, ils étaient parmi les meilleurs soutiens du volet hospitalier de la loi Bachelot. La CMH et le SNAM-HP, coorganisateur la semaine dernière du « Congrès convergences, santé, hôpital », ménagent beaucoup moins aujourd'hui leurs critiques sur les textes d'application en préparation.

« LA LOI HPST [Hôpital, patients, santé et territoires, NDLR] se veut loi d'organisation du système de santé. Les ARS, les communautés de territoires, l'évaluation de la qualité des soins, l'irruption du développement personnel continu, le tout début d'une régulation régionale du 3^e cycle... HPST contient de nombreux points utiles que nous avons soutenus. Mais même si elle est maintenant la loi de la République, je dois évoquer les déceptions, voire les désaccords et les interrogations face à une loi composée de 134 articles et de

plus de 200 décrets d'application. » Ce n'est pas l'un des chefs de service parisiens frondeurs du printemps dernier, ni l'un des syndicalistes contestataires de la première heure qui parle ainsi, mais le Dr François Aubart, président de la CMH (Coordination médicale hospitalière), l'un des plus forts soutiens d'HPST parmi les praticiens hospitaliers lors de l'élaboration du projet de loi. Cette allocution, le Dr Aubart l'a faite dans le cadre du « Congrès convergence, santé, hôpital » que la CMH coorganisait la semaine dernière à Reims (1), devant quelque 600 médecins et pharmaciens, et surtout face à... la conseillère déléguée par Roselyne Bachelot pour la représenter. En 2008, la ministre de la Santé avait fait le déplacement pour le même congrès. Fallait-il voir dans son absence un signe du désamour qui se noue actuellement entre les médecins de l'hôpital public et le gouvernement, alors que les décrets d'application de la loi sont soumis aux PH lors de

séances de « concertation » morcelées dont les syndicats contestent et le fond, et la forme ?

Une vision de cauchemar. Le Dr Aubart, en tout cas, a enfoncé le clou. Après que son homologue du SNAM, le Pr Roland Rymer, a vivement regretté le sort réservé sur le terrain au principe de « la délégation de gestion aux pôles », il a tiré tous azimuts, se livrant même à un petit exercice de science-fiction au terme duquel la loi mal appliquée tournait au cauchemar pour l'hôpital comme pour tous ses acteurs. Un directeur mauvais patron, un directeur d'ARS (agence régionale de santé) dictateur, une communauté hospitalière de territoire siège de toutes les luttes d'influence : voici ce à quoi on pourrait aboutir, a dit, en substance, le Dr Aubart à Reims, évidemment pour mieux défendre ensuite « sa » solution. « *Qu'est-ce qui ferait, s'est-il interrogé, que l'hôpital entreprise marcherait bien ?* » Question toute rhéto-

rique à laquelle le président de la CMH répond : « *Si l'hôpital était une entreprise, il serait capable, comme elle, de recruter les meilleurs jeunes médecins et pharmaciens de nos facultés. Mais c'est aussi parce qu'il serait dirigé par des directeurs compétents qui s'appuieraient sur un pilotage médical fort. Cet hôpital entreprise-là ne perdrait pas de vue un instant son rôle de service public qui met à disposition de tous des services et des biens, au nom d'une solidarité fondement de l'éthique commune.* »

Autre signe du vent qui tourne : invité d'une table ronde à Reims, le Pr André Grimaldi, contestataire « historique » de la loi Bachelot et pourfendeur de longue date du concept d'hôpital entreprise, a vu chacune de ses interventions ponctuées d'applaudissements.

> KARINE PIGANEAU

(1) Avec le SNAM-HP (Syndicat national des médecins des hôpitaux publics), le SNPHPU (Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires) et le SNRPH (Syndicat national des radiopharmaciens).